



REVENDICATIONS PPA



VOTRE EXPERTISE FAIT LA PAIE, FAISONS-LA RECONNAÎTRE

DES DOSSIERS COMPLEXES, UNE EXPERTISE À VALORISER

Les équipes de Paie et Prestations Administratives sont essentielles à l'entreprise. Règles en évolution et dossiers complexes : votre travail demande précision, analyse et discernement.

Le constat de l'UNSA : l'automatisation et l'externalisation transforment les métiers, tandis que des référentiels obsolètes et des outils défaillants alourdissent le quotidien. L'expertise ne suit pas assez sur la fiche de paie.

Notre exigence : des qualifications et une rémunération revalorisées, des emplois durables, des outils fiables et un télétravail préservé.



3 JOURS DE TÉLÉTRAVAIL

Par semaine, dans un cadre clair et sécurisé, pour préserver l'équilibre des temps de vie.

La modernisation doit soutenir les agents : elle ne doit ni dévaloriser leur métier ni servir de prétexte à supprimer leurs postes.

PPA : RECONNAÎTRE L'EXPERTISE, DONNER LES MOYENS DE TRAVAILLER

Des qualifications au quotidien des équipes : des mesures concrètes et cohérentes.

1. REVALORISER LES QUALIFICATIONS

- Revaloriser globalement les qualifications des postes de Paie et Prestations Administratives.
- La complexité croissante des dossiers et le niveau de responsabilité doivent être reconnus dans les parcours et la rémunération.

3. L'IA AU SERVICE DES SALARIÉS

- Utiliser l'IA pour alléger les tâches répétitives, jamais comme une excuse pour supprimer des postes : elle ne remplace ni l'expérience ni l'analyse des situations.
- Accompagner les équipes par une formation adaptée, du soutien et une amélioration concrète des conditions de travail.

5. DÉFENDRE L'EMPLOI ET LA PROXIMITÉ

- Choisir l'emploi durable plutôt que le recours systématique à l'intérim ; préserver les sites territoriaux, la continuité du service et les collectifs.
- Maintenir et créer des postes d'adjoint DPX pour assurer un management de proximité là où les responsabilités sont trop concentrées.

2. INDEMNITÉS ET PRIMES À LA HAUTEUR

- Revaloriser l'indemnité de saisie et l'étendre au-delà de la classe 4.
- Prévoir des enveloppes de primes suffisantes pour reconnaître l'engagement individuel et donner aux encadrants les moyens d'un management de proximité.

4. PRÉSERVER LE TÉLÉTRAVAIL

- Maintenir le télétravail à hauteur de 3 jours par semaine, dans un cadre clair et sécurisé.
- Préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ainsi que l'efficacité des collectifs de travail.

6. DES RÈGLES ET DES OUTILS FIABLES

- Mettre systématiquement à jour les référentiels et faire valider les procédures par les métiers avant leur diffusion.
- Des outils performants, stables et intuitifs ; mettre fin aux dysfonctionnements que les agents ne peuvent plus compenser indéfiniment.

LES MÉTIERS ÉVOLUENT, LES SALAIRES DOIVENT SUIVRE.

Pour une vraie reconnaissance des salariés du PPA, votez UNSA-Ferroviaire.